

Pays Vesoul - Val de Saône



Compte rendu

Atelier élus du mardi 6 décembre 2022

Ambitions et objectifs stratégiques

Lieu : Salle Saônexpo, Port-sur-Saône

Présents :

- 23 Elus : 4 personnes de la CAV, 3 de la CCHVS, 10 de la CCTDS, 2 de la CCTV, et 2 de la C3.
- 19 représentants d'organismes associatifs ou institutionnels (Chambres, Etat, Région, Agence de l'eau, ONF...)
- Agents & Techniciens des EPCI : 4 de la CAV, 1 de la CCHVS, 1 de la CCTDS, 0 de la C3, 1 de la CCTV.
- 6 organisateurs : 4 agents du PVVS et 2 bureaux d'études (Ecovia et Akajoule).

(feuille de présence en annexe)

Objectif

L'objectif était double : d'une part revenir sur les objectifs définis lors des ateliers TEPOS pour affirmer la trajectoire énergétique, d'autre part déterminer les objectifs structurants de la stratégie du PCAET.

Déroulé du séminaire

- 14h30 : Minutes de courtoisie – Accueil
Présentation brève (30 min)
 - Bilan sur la matière collectée au cours de la concertation menée et du diagnostic réalisée sur le territoire permettant d'identifier les problématiques, préoccupations et volontés actuelles
 - Proposition d'une esquisse de stratégie en quatre axes
 - 15h10 : deux ateliers thématiques regroupant les élus et techniciens répartis en deux groupes (Vulcain et Artémis) :
 - Thématique 1 : retour sur les objectifs de sobriété énergétique et de développement des EnR. Atelier animé par Agathe Carpentier (Akajoule) avec l'appui du PVVS
 - Thématique 2 : réflexions sur la trame de la stratégie à partir de propositions rassemblées dans un « cahier contributeur » animé par Catherine REFFET (ECOVIDA) grâce à l'appui du PVVS
- Après 45 minutes de discussion et de production collectives, les participants ont changé de thématique.
- 17h25 : Débriefing des discussions – Restitution par groupe et discussion générale
 - Présentation de la stratégie modifiée
 - 17h30 : Clôture par Mme la présidente du PVVS

Une collation a été offerte par le Pays aux participants.

Résultats des tables rondes

Atelier 1 : objectifs énergétiques

Rédaction Akajoule

Principe

Les participants travaillaient sur les objectifs de sobriété énergétique et de développement des EnR issus du séminaire ambition du 17 novembre 2022. Les supports prenaient la forme ci-dessous :

Proposition : Un habitat rénové, économe et tempéré

LE NIVEAU D'AMBITION	
Niveau d'ambition Destination TEPOS 2030	-26% soit <ul style="list-style-type: none"> • 115 maisons et 575 appartements à rénover par an jusqu'à 2030 • Ecogestes (33 000 ménages)
Validé ?	OUI
	NON Ajustement :



Résidentiel : 30% de la consommation

OBJECTIFS STRATÉGIQUES	JUSTIFICATION/VIGILANCE

Les thématiques étudiées étaient :

- Un habitat rénové, économe et tempéré
- Produire, travailler et consommer les ressources de manière responsable
- En route vers des mobilités décarbonées et mutualisées
- Produire de l'énergie renouvelable sur le territoire – Electricité renouvelable
- Produire de l'énergie renouvelable sur le territoire – Chaleur renouvelable
- Produire de l'énergie renouvelable sur le territoire – Biogaz

L'exercice consistait dans un premier temps à discuter de l'objectif chiffré sur le secteur ou l'énergie concerné(e), fixé lors de l'atelier Destination TEPOS. Si l'objectif est validé, les participants passaient à l'étape suivante : la formulation d'objectifs stratégiques sur la thématique concernée, qui a permis d'alimenter la formulation de la stratégie territoriale (cf. partie ci-dessous).

Résultats

Dans l'ensemble les objectifs chiffrés issus de l'atelier Destination TEPOS ont été validés, à l'exception des objectifs de développement :

- Du bois énergie : l'objectif est revu à la baisse en passant de 120 à 60 chaufferies bois collectives sur le territoire d'ici 2030. En effet, le nombre de chaufferie paraissait trop important par rapport au nombre de commune du territoire.
- Du solaire thermique : l'objectif est revu à la baisse en passant de 15 000 à 8 000 maisons équipées de panneaux solaire thermique sur le territoire d'ici 2030, en lien avec la réalité terrain du peu d'engouement autour du solaire thermique actuellement.
- De la méthanisation : l'objectif est revu à la hausse en passant de 5 à 6 installations d'ici 2030 étant donné les projets déjà envisagés sur le territoire

Atelier 2 : formulation de la stratégie territoriale

Rédaction Ecovia

Principe

Une stratégie structurée à partir de 4 axes stratégiques a été proposée à partir de la matière collectée durant la phase diagnostic et les premiers ateliers. Les participants ont été invités à en discuter à partir d'un cahier contributeur leur proposant des formulations d'objectifs et d'axes stratégiques. Les objectifs proposés pour deux axes stratégiques ont été approfondis, ceux relatifs au développement des EnR étaient abordés dans l'atelier 1.

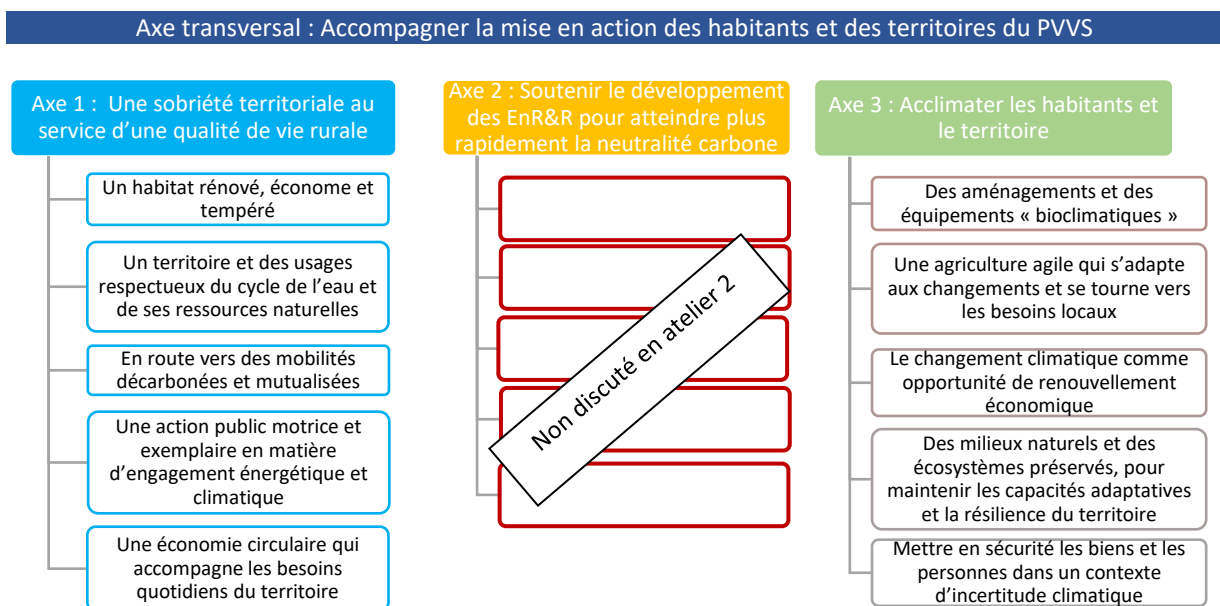
Pour chaque objectif il leur a été demandé de préciser s'ils étaient plutôt d'accord ou non et quels étaient les actions phares à inscrire ainsi que les publics et moyens d'actions à privilégier.

	Sensibilisation	Accompagnement	Ingénierie de projet	Formation
Habitants				
Professionnels				
Collectivités				

Les actions proposées suivent un gradient d'intensité de la sensibilisation (actions ponctuelles d'information), l'accompagnement (apports de conseils et d'un suivi régulier pour répondre aux besoins), l'ingénierie de projet (apports de connaissances techniques) et la formation (acquisition de nouvelles compétences).

Chaque participant remplissait son cahier contributeur en cochant les propositions et avait la possibilité de rajouter des actions phares ou de proposer une reformulation de l'objectif. 40 cahiers ont ainsi été remplis de manière plus ou moins complète selon les participants apportant ainsi une information riche pour la suite de l'élaboration du PCAET.

Illustration de la stratégie proposée à l'avis des participants de l'atelier 2

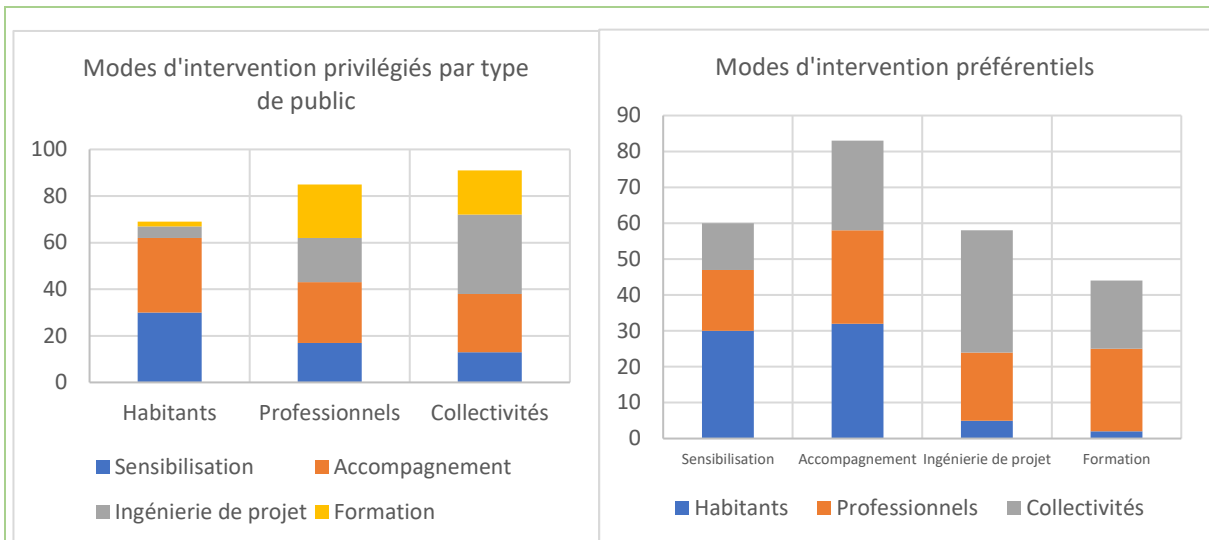


Résultats

Les chapitres suivants détaillent par axe et objectif les avis des participants.

Axe transversal : Accompagner la mise en action des habitants et des territoires du PVVS

Axe transversal : Accompagner la mise en action des habitants et des territoires du PVVS
Publics et modes d'intervention à prioriser : les collectivités par l'ingénierie de projet et l'accompagnement de tous les publics



Les collectivités sont les premières ciblées (notion d'exemplarité du bâti public) devant les professionnels (notion de formation) puis les particuliers (accompagnement et sensibilisation). Les actions à privilégier tous publics portent essentiellement sur l'accompagnement.

Actions phares

Des propositions des participants, il ressort :

- L'importance d'accompagner sans contraindre
- Apporter un soutien financier et adapter la fiscalité
- L'animation de réseaux transversaux pour aboutir à des projets communs : mettre en relation les professionnels entre eux et avec les collectivités, les acteurs institutionnels (Etat, Région, Département) et collectivités locales
- Cibler les milieux précaires

Proposition de reformulation

« Conduire la mise en action... » « Conduire le changement... »

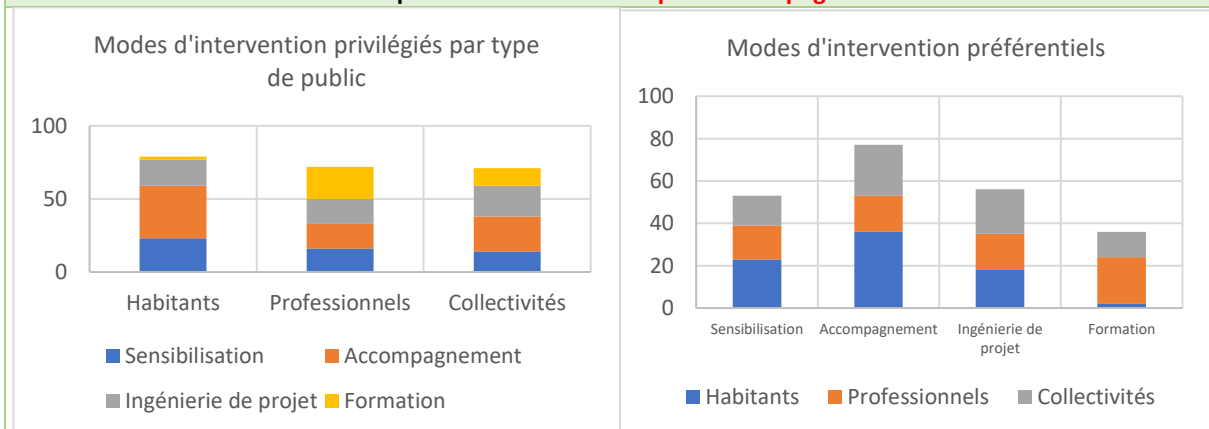
Axe 1 : Une sobriété territoriale au service d'une qualité de vie rurale

La sensibilisation et l'accompagnement ressortent de manière globale pour les objectifs de cet axe. La notion de ruralité ne convient pas à plusieurs, notamment du fait du caractère urbanisé de la CAV.

01.1 Un habitat rénové, économe et tempéré

01.1 Un habitat rénové, économe et tempéré

Publics et modes d'intervention à prioriser : les habitants par l'accompagnement



On note peu d'écart entre les publics visés. Les habitants restent les premiers ciblés (notion d'accompagnement pour rénover, isoler mais également accompagnement financier). Les professionnels (notion de formation

technique) ainsi que les collectivités (exemplarité du bâti, actions exemplaires). Les actions à privilégier tous publics portent essentiellement sur l'accompagnement. Les actions mises en œuvre devront toucher chacun des publics et proposer une combinaison d'interventions notamment auprès des professionnels et du grand public.

Actions phares

Des propositions des participants, il ressort de manière prioritaire :

- Mettre en place un accompagnement de tous les publics pour atteindre la sobriété énergétique
- Réaliser des diagnostics pour identifier les situations de passoire énergétique, de précarité énergétique, de surconsommation, les friches bâties
- Rénover et adapter le bâti ancien (particulier comme public), soit par son isolation, son adaptation
- Apporter des aides financières pour soutenir les travaux de rénovation et réhabilitation
- Former aux nouveaux matériaux et aux techniques

Quelques idées

Plan pluriannuel de rénovation du bâti public, agences de la rénovation, OPAH PCAET

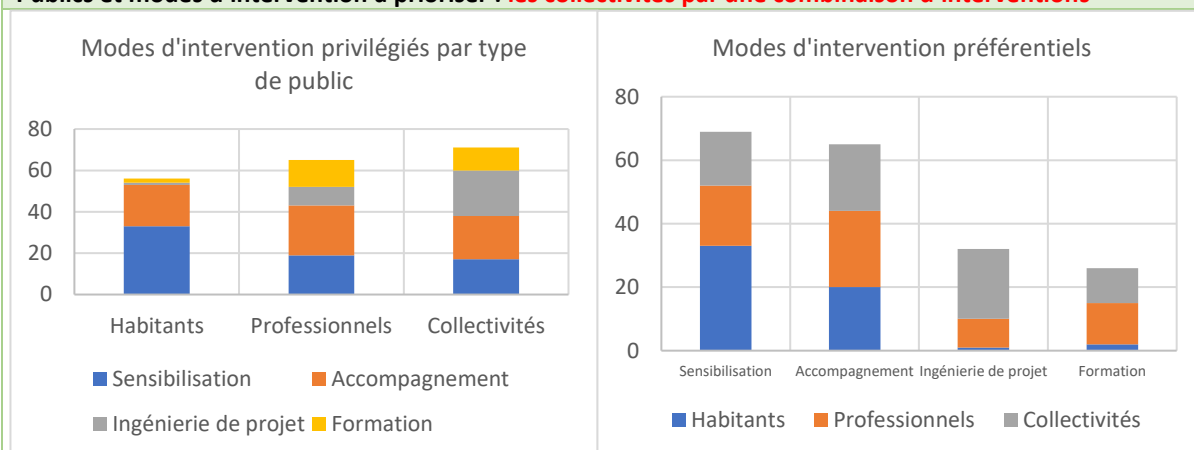
Propositions de reformulation

« Habitat passif », « habitat adapté, rénové », « un habitat amélioré pour tous », « un bâti réhabilité, économe et adapté »

01.2 Un territoire et des usages respectueux du cycle de l'eau et de ses ressources naturelles

01.2 Un territoire et des usages respectueux du cycle de l'eau et de ses ressources naturelles

Publics et modes d'intervention à prioriser : les collectivités par une combinaison d'interventions



Les collectivités sont les premières ciblées devant les professionnels puis les particuliers (accompagnement et sensibilisation, notamment à travers les scolaires). Les actions à privilégier tous publics portent essentiellement sur la sensibilisation et l'accompagnement.

Actions phares

Des propositions des participants, il ressort de manière prioritaire :

- Récupérer et stocker l'eau (eaux pluviales, eaux grises ou de ruissellement) pour gérer les périodes sans pluie
- Economiser l'eau (évolution des méthodes d'irrigation, amélioration des réseaux de distribution, mieux utiliser la ressource, sobriété des usages)
- Préserver, protéger la ressource notamment au niveau de sa qualité (agriculture bio)
- Protéger et restaurer les ZH (boucher les drains, corridors écologiques)

Quelques idées particulières

Programmes de restauration des ZH, sensibilisation des scolaires, programme pluriannuel d'assainissement

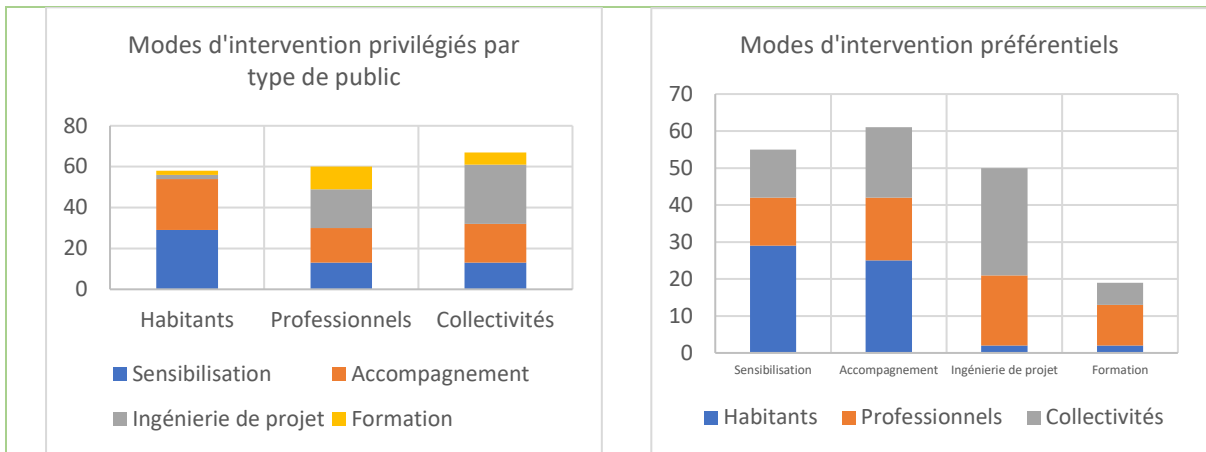
Propositions de reformulation

-

01.3 En route vers des mobilités décarbonées et mutualisées

01.3 En route vers des mobilités décarbonées et mutualisées

Publics et modes d'intervention à prioriser : l'accompagnement des différents publics



Les collectivités sont les premières ciblées à travers l'ingénierie de projet légèrement devant les professionnels (tous types d'action) puis les particuliers (accompagnement et sensibilisation). Les actions à privilégier tous publics portent essentiellement sur l'accompagnement et sur la sensibilisation des habitants.

Actions phares

Des propositions des participants, il ressort de manière prioritaire :

- Proposer un mix de solutions adaptées aux besoins et à chaque territoire
- Développer le covoiturage, l'autopartage, la location mutualisée (solutions d'information, sites d'autopartage, sites de covoiturage)
- Développer des voies vertes, un réseau global de pistes cyclables et parcours piétons sécurisés, l'usage des VAE
- Connecter et coordonner les réseaux de transport du régional au local
- Les mobilités collectives (TAD entre villages, TC électriques, exploiter un réseau ferré local)
- Mobilités décarbonées des professionnels (bioGNV, H2, électrique)
- Limiter les déplacements

Quelques idées particulières

PDM, SDIRVE, Constitution d'un réseau de transport local, Bus des services, Journées vélo

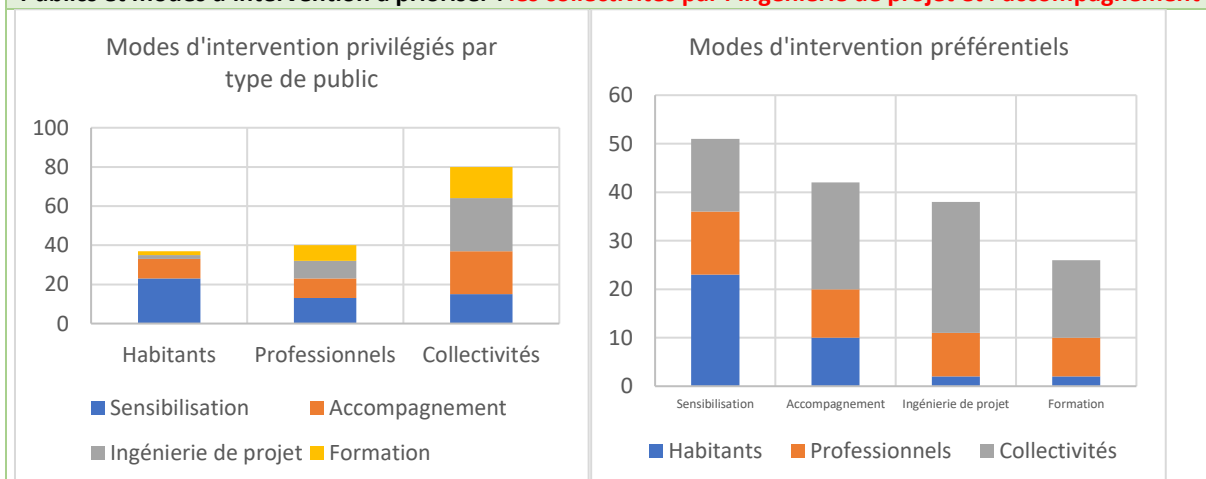
Propositions de reformulation

Le terme décarboné n'est peut-être pas le plus adapté.

01.4 Une action publique motrice et exemplaire en matière d'engagement énergétique et climatique

01.4 Une action publique motrice et exemplaire en matière d'engagement énergétique et climatique

Publics et modes d'intervention à prioriser : les collectivités par l'ingénierie de projet et l'accompagnement



En toute logique, les collectivités sont les premières ciblées (notion d'exemplarité du bâti public, les petites communes) loin devant les professionnels puis les particuliers (sensibilisation). Tous les types d'actions sont identifiées comme importantes envers les collectivités.

Actions phares

Des propositions des participants, un ensemble hétéroclite de sujets sont abordés :

- La sobriété (extinction des lumières, mutualisation des bâtiments, espaces de coworking, rénovation énergétique)
- Achats publics et responsables, intégration du bois d'œuvre ou énergie dans les projets
- Valorisation des déchets, gestion des biodéchets collectifs (tri/collecte => méthanisation => carburants pour la flotte de bus)
- Equipements 100% EnR, projets EnR portés par les collectivités (chaufferie bois, PV, géothermie), changement des flottes de bus
- Communication des opérations exemplaires (site internet)

Quelques idées particulières

Charte des bonnes pratiques, diagnostic global à l'échelle du Pays, programmes d'action à l'échelle des petites communes

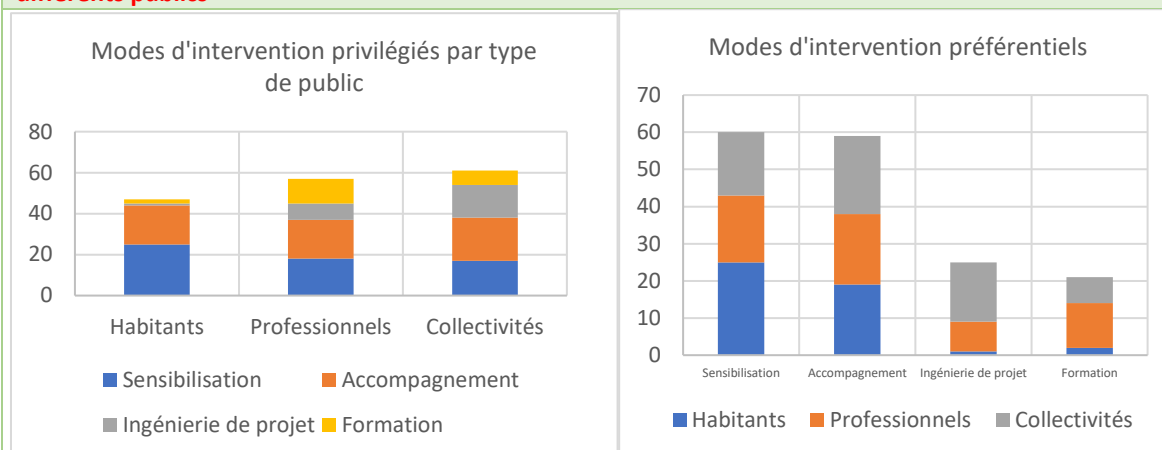
Propositions de reformulation

-

O1.5 Une économie circulaire qui accompagne les besoins quotidiens du territoire

O1.5 Une économie circulaire qui accompagne les besoins quotidiens du territoire

Publics et modes d'intervention à prioriser : les collectivités, la sensibilisation et l'accompagnement des différents publics



Les collectivités sont les premières ciblées (notion de sensibilisation, accompagnement et ingénierie de projet) devant les professionnels (accompagnement et sensibilisation) puis les particuliers (accompagnement et sensibilisation). Les actions à privilégier tous publics portent essentiellement sur la sensibilisation et l'accompagnement.

Actions phares

Les propositions des participants sont très hétéroclites :

- Répondre aux besoins primaires en mettant ce qui est nécessaire au quotidien à portée de main
 - o Valoriser ce qui est en place, encourager la consommation locale
 - o Développer la gestion des bio-déchets, le bois-énergie local, la petite méthanisation, des recycleries
 - o Fabriquer localement, pour les circuits-courts, écoconcevoir, soutenir l'emploi local
- Diminuer la production de déchets
- Mettre en relation l'ensemble des acteurs
- Sensibiliser la population à l'économie circulaire

Quelques idées particulières

COPIL de l'économie circulaire

Propositions de reformulation

« circuits courts » plutôt qu'économie circulaire ou encore « économie autonome »

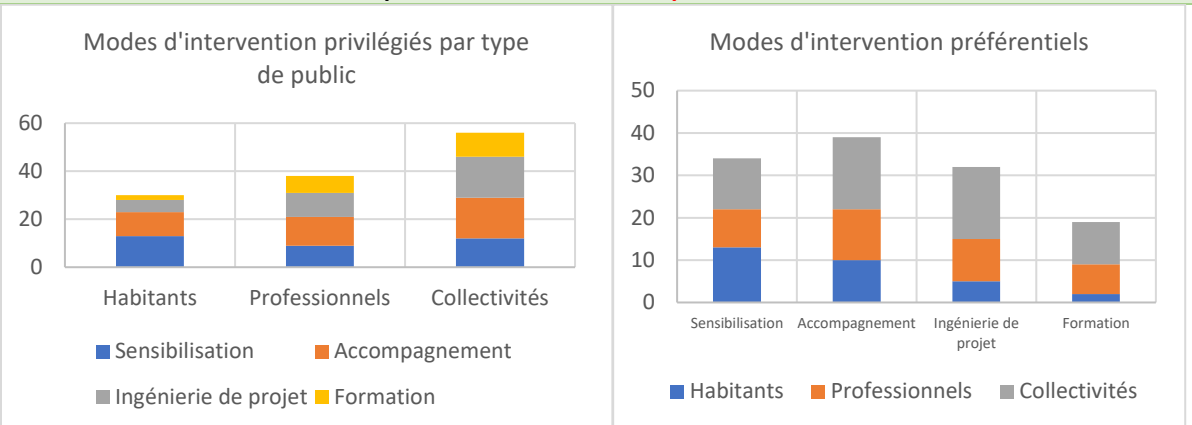
Axe 3 : Acclimater les habitants et le territoire

La sensibilisation et l'accompagnement ressortent également comme prioritaires sur l'ensemble des objectifs de cet axe.

O3.1 Des aménagements et des équipements « bioclimatiques »

O3.1 Des aménagements et des équipements « bioclimatiques »

Publics et modes d'intervention à prioriser : les collectivités par un ensemble d'actions



Les collectivités sont les premières devant les professionnels puis les particuliers (accompagnement et sensibilisation essentiellement). Les actions à privilégier tous publics portent essentiellement sur l'accompagnement mais également sur la sensibilisation et l'ingénierie de projet.

Actions phares

Des propositions des participants, il ressort de manière prioritaire :

- Repenser et valoriser le bâti existant avant de construire, densifier les villes
- Végétaliser la voie publique, désimperméabiliser les espaces publics
- Utiliser des matériaux biosourcés et locaux
- Sites pilotes : quartier ou village autonome énergétiquement, habitat modulaire en bois de type « hameau », projets HQE emblématiques
- Faire respecter les normes RT2020, décret tertiaire, obliger à être vertueux

Quelques idées particulières

-

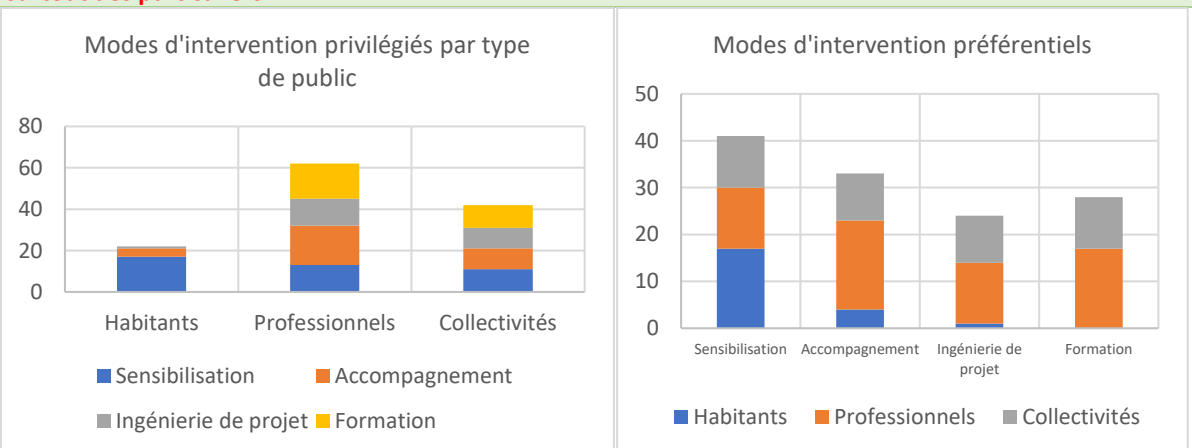
Propositions de reformulation

-

O3.2 Une agriculture agile qui s'adapte aux changements et se tourne vers les besoins locaux

O3.2 Une agriculture agile qui s'adapte aux changements et se tourne vers les besoins locaux

Publics et modes d'intervention à prioriser : les professionnels par un panel d'actions, la sensibilisation surtout des particuliers



Les professionnels sont les premiers ciblés devant les collectivités puis les particuliers (sensibilisation). Les actions à privilégier tous publics portent essentiellement sur la sensibilisation et l'accompagnement.

Actions phares

Des propositions des participants, il ressort de manière prioritaire :

- Au niveau du circuit de distribution : développer les circuits-cours (adapter les productions aux consommations, installations des petits producteurs, maraîchage, petits élevages de volailles, mettre

- en avant les produits locaux respectueux de l'environnement, produits locaux de qualité à prix abordables, sensibiliser les habitants, approvisionnement des cantines, repas végétariens)
- Au niveau des pratiques agricoles : diversifier l'agriculture, restaurer le bocage, maintenir des friches, développer le maraîchage en régie, déployer des stations météo, développer l'agrovoltaïsme
 - Au niveau des acteurs du monde agricole : engagement de la chambre agricole, formation des agriculteurs et futurs exploitants (lycée agricole), mise en relation des acteurs, valoriser les producteurs locaux et bonnes pratiques locales
 - Au niveau de la planification : intégrer des éléments d'agriculture raisonnée, bio dans les PLU, la protection du bocage

Quelques idées particulières

-

Propositions de reformulation

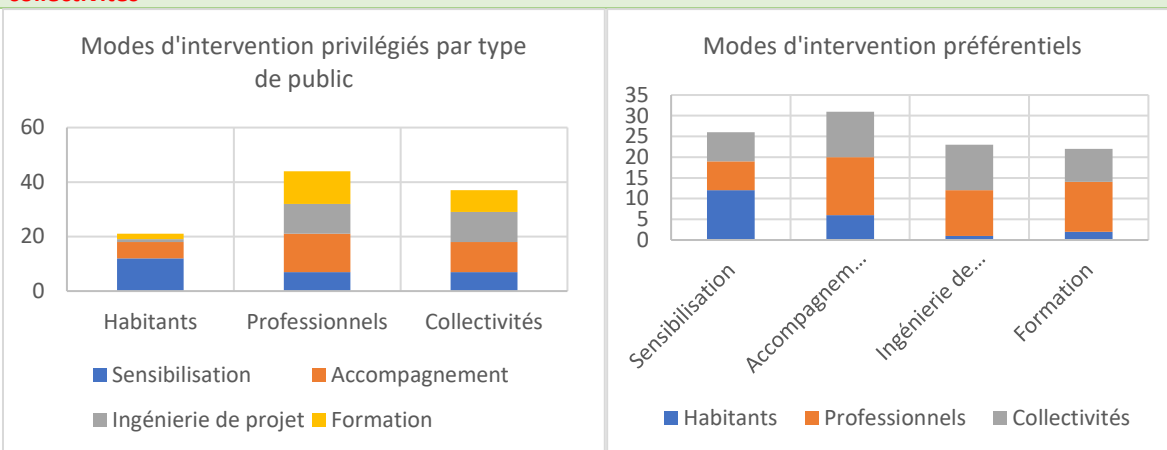
« besoins locaux et autres », remplacer « agile » par « résiliente et évolutive » ou « courageuse », remplacer « se tourne vers » par « répond à ».

03.3 Le changement climatique comme opportunité de renouvellement économique

De nombreux participants n'ont pas eu le temps d'aborder cet objectif.

03.3 Le changement climatique comme opportunité de renouvellement économique

Publics et modes d'intervention à prioriser : les professionnels par un panel d'actions, ainsi que les collectivités



Les professionnels sont les premiers ciblés devant les collectivités puis les particuliers (sensibilisation). Les actions à privilégier tous publics sont assez homogènes même si le besoin en accompagnement ressort.

Actions phares

Des propositions des participants, il ressort de manière prioritaire :

- Le tourisme vert, durable, l'hébergement touristique
- Adapter la filière bois à la demande
- Formations professionnelles sur l'HQE
- Industrie propre, économie économe, emplois verts
- Obtention de labellisation (agriculture, économie circulaire, bas carbone...)

Quelques idées particulières

Packages touristiques durables

Propositions de reformulation

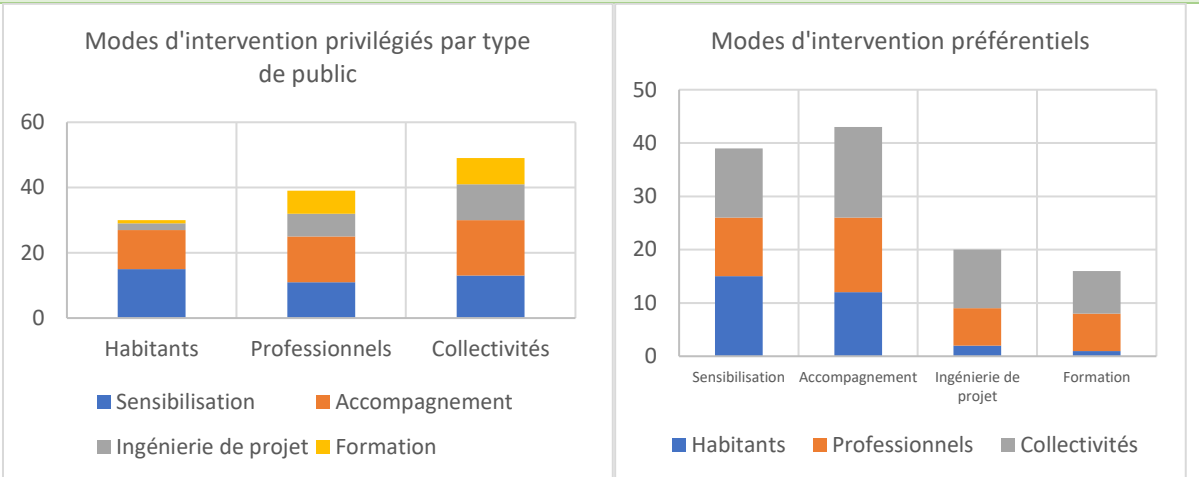
Remplacer « opportunité » par « défi » ou « clef », remplacer « renouvellement » par « transformation profonde »

03.4 Des milieux naturels et des écosystèmes préservés, pour maintenir les capacités adaptatives et la résilience du territoire

De nombreux participants n'ont pas eu le temps d'aborder cet objectif.

03.4 Des milieux naturels et des écosystèmes préservés, pour maintenir les capacités adaptatives et la résilience du territoire

Publics et modes d'intervention à prioriser : les collectivités par l'accompagnement, la sensibilisation et l'accompagnement



Les collectivités sont les premières ciblées (à travers l'accompagnement) devant les professionnels (notion de formation importante) puis les particuliers (accompagnement et sensibilisation). Les actions à privilégier tous publics portent essentiellement sur l'accompagnement et la sensibilisation.

Actions phares

Des propositions des participants, il ressort de manière prioritaire :

- Préserver la trame noire, turquoise, les haies, protéger les sites, mettre en valeur les espaces remarquables
- Restaurer les milieux dégradés, développer la biodiversité, planter des haies,
- Maintenir les élevages qui entretiennent les milieux ouverts, faire évoluer les pratiques forestières
- Réfléchir à d'autres manières d'aménager le territoire pour avoir un impact positif sur la biodiversité
- Améliorer les échanges entre experts environnementaux et collectivités

Quelques idées particulières

Diagnostic des milieux, plans de gestion

Propositions de reformulation

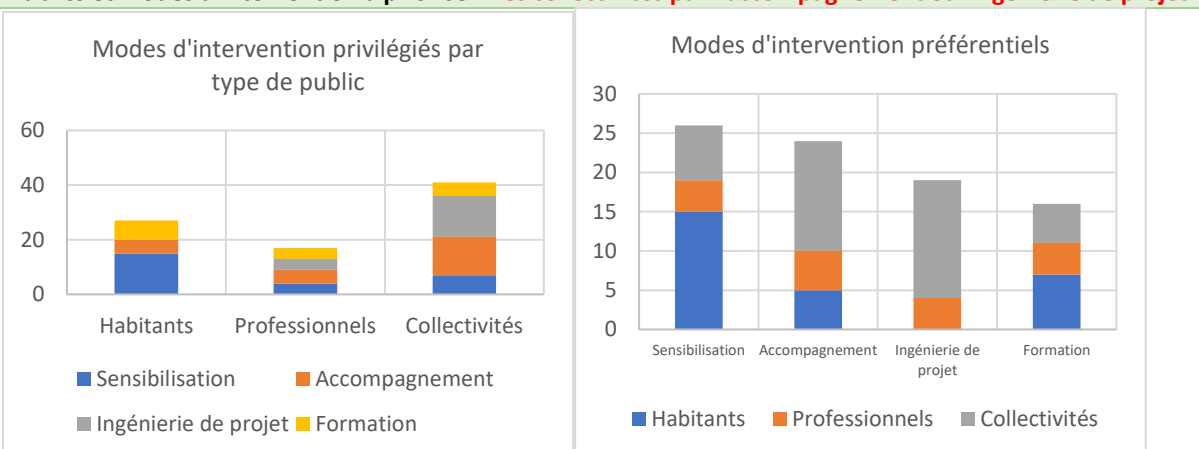
« Préserver et consolider », rajouter le terme biodiversité

O3.5 Mettre en sécurité les biens et les personnes dans un contexte d'incertitude climatique

Pour différents participants cet objectif est apparu comme non prioritaire. De nombreux participants n'ont pas eu le temps d'aborder cet objectif.

O3.5 Mettre en sécurité les biens et les personnes dans un contexte d'incertitude climatique

Publics et modes d'intervention à prioriser : les collectivités par l'accompagnement et l'ingénierie de projet



Les collectivités sont les premières ciblées loin devant les particuliers (sensibilisation) puis les professionnels. Les actions à privilégier tous publics portent essentiellement sur la sensibilisation et l'accompagnement.

Actions phares

Des propositions des participants, il ressort de manière prioritaire :

<ul style="list-style-type: none"> - Informer - Anticiper les nouveaux paramètres météorologiques, l'évolution du risque incendie - Relâcher la pression réglementaire
Quelques idées
Définir une stratégie de résilience
Propositions de reformulation
Remplacer « incertitude » par changement, supprimer « mettre en sécurité »

Retours sur la stratégie

Adéquation des objectifs stratégiques

Aux questions être vous plutôt d'accord ou non sur cet objectif stratégique, les participants ont répondu plutôt oui. Moins d'une poignée s'est exprimée en défaveur de l'O1.3 « En route vers des mobilités décarbonées et mutualisées » et O3.1 « Des aménagements et des équipements bioclimatiques », O3.3 Le changement climatique comme opportunité de renouvellement économique et O3.5 « Mettre en sécurité les biens et les personnes dans un contexte d'incertitude climatique ». Ces oppositions portent plutôt sur le fond que sur la forme comme on le verra dans les chapitres suivants.

Les participants ont plutôt exprimé leur accord envers les propositions d'objectifs et d'axes de la stratégie.

Hiérarchisation des objectifs stratégiques

Plusieurs participants (6 sur 40) ont procédé à une classification des objectifs proposés par axe. Il en ressort en moyenne les propositions suivantes :

- Axe 1 : Une sobriété territoriale au service d'une qualité de vie rurale

A1	PROPOSITIONS DES PARTICIPANTS						MOYENNE	ORDRE RETENU
O1.1	2	2	2	1	4	1	2,0	2
O1.2	1	2	1	2	2	2	1,7	1
O1.3	3	1	4	4	3	3	3,0	3
O1.4	4	4	3	3	1	5	3,3	4
O1.5	5	1	5	5	5	4	4,2	5

- Axe 3 : Acclimater les habitants et le territoire

A3	PROPOSITIONS DES PARTICIPANTS						MOYENNE	ORDRE RETENU
O3.1		1	3	5	1	5	3,0	3
O3.2			2	3	2	1	2,0	2
O3.3			5	4	5	4	4,5	5
O3.4	1	2	1	2	3	2	1,8	1
O3.5		3	4	1	4	3	3	4

Stratégie revisitée à l'aune des retours des participants

Les participants ont exprimé leur sentiment de se retrouver dans cette stratégie. Toutefois, il a pu être fait remarquer que certaines formulations ne traduisent pas le caractère du territoire. Des termes plus simples seraient ainsi favorisés par différents participants.

Bilan

Cette première esquisse pose des bases solides pour établir une stratégie territoriale partagée et donne des pistes d'action intéressantes pour la suite. À partir de ce document de synthèse, le COTECH est invité à se repencher sur les formulations proposées et les suggestions des participations pour aboutir à une ligne éditoriale qui résonne bien avec l'identité du territoire.

Annexes

Bilan et perspectives de l'atelier TEPOS du 17 novembre 2022

A été extraite de l'atelier une trajectoire moyenne, issue d'une moyenne des nombres de cartes posées par les groupes. Celle-ci est comparée aux objectifs du SRADDET et de la LTECV dans le paragraphe suivant.

Le SRADDET Bourgogne Franche-Comté fixe les objectifs suivants aux horizons 2030 et 2050 :

- 2030 :
 - o Une baisse de 26% de la consommation par rapport à 2012
 - o Une production ENR à hauteur de 25% de la consommation
- 2050 :
 - o Une baisse de 54% de la consommation par rapport à 2012
 - o Une production ENR à hauteur de 77% de la consommation

La trajectoire moyenne du territoire s'aligne assez bien avec les objectifs de réduction des consommations d'énergie définis par le SRADDET tout en étant légèrement moins ambitieuse. Cela coïncide avec la difficulté de poser certaines cartes de l'ensemble des groupes.

En revanche, en matière de développement des énergies renouvelables, le territoire a été bien plus ambitieux que les objectifs régionaux. Les élus se sont mobilisés pour valoriser une part importante du potentiel de développement d'EnR sur le territoire du PVVS et couvrir près de 50% de sa consommation par des énergies renouvelables (contre 12% actuellement).

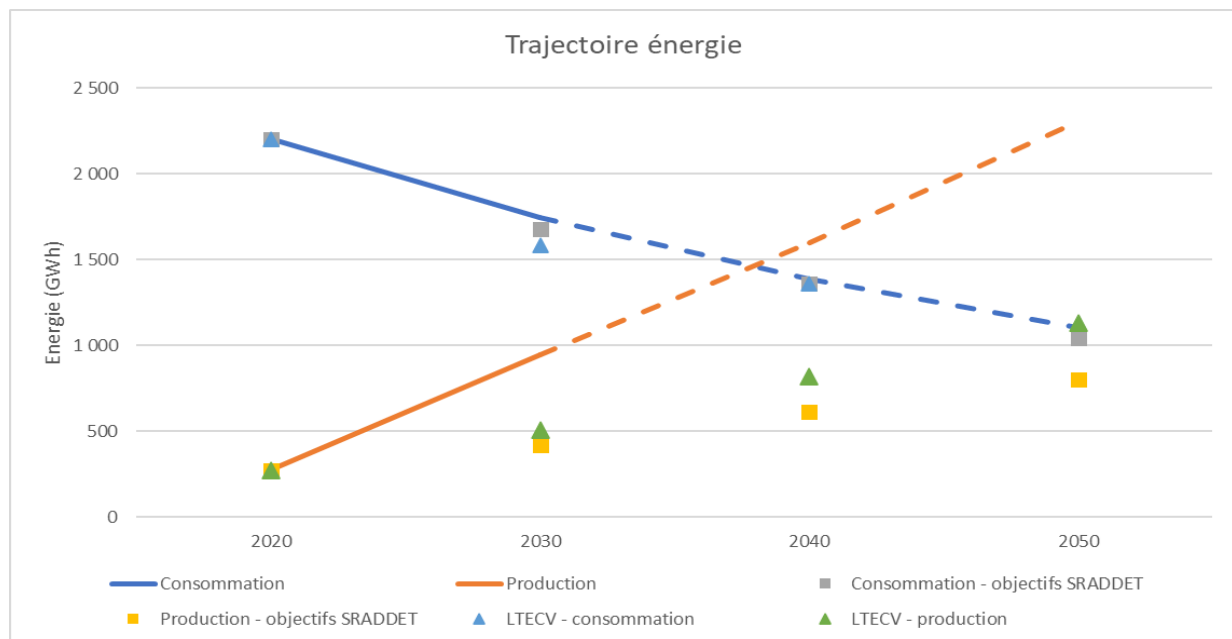


Figure 1 : Trajectoire prospective moyenne établie à partir des choix réalisés au cours de l'atelier Destination TEPOS

Le séminaire ambitions du 6 décembre permettra de valider ces objectifs chiffrés, puis de formuler des orientations stratégiques permettant de les atteindre.